

WikiLeaks balance un de nos syndicats agricoles

A en croire des documents de WikiLeaks, un syndicat a conseillé aux Etats-Unis des mesures de rétorsion contre les anti-OGM européens en général et français en particulier.

VOILÀ un document qui risque de mettre de l'ambiance dans le Landerneau agricole. En butinant dans les 250 000 télégrammes diplomatiques révélés par le site américain WikiLeaks, on en apprend de belles sur nos syndicats agricoles. Le 19 décembre 2007, Craig Stapleton, l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, envoie au Département d'Etat à Washington quatre pages confidentielles sur l'hostilité des Français aux OGM. Stapleton propose de mener une « guerre commerciale » contre les pays de l'Union européenne qui résistent aux cultures génétiquement modifiées.

Comment ? En établissant une liste de représailles qui « devront être graduées et avoir des effets durables à long terme, car il ne faut pas s'attendre à une victoire rapide ». Ces mesures de rétorsion devront « faire du

mal à l'Union européenne tout entière » car « il s'agit d'une responsabilité collective », mais devront se concentrer aussi « sur les pires coupables ». Première visée, la France, accusée d'avoir une mauvaise influence sur ses voisins : « A notre avis, l'Europe est en train de reculer sur cette question, et la France joue un rôle de premier plan », écrit l'ambassadeur, qui s'énerve aussi sur le Grenelle de l'environnement, « mis en œuvre pour contourner des décisions fondées sur la science en faveur de l'intérêt commun ». Il est vrai que, lorsque Stapleton rédige sa bafouille, le Grenelle vient de proposer de suspendre la culture du maïs MON810 de la firme américaine Monsanto, le seul OGM alors autorisé en France. Une clause de sauvegarde motivée par le principe de précaution. « C'est un précédent avec des implications bien au-delà

du MON810 et de la culture du maïs Bt (le Bt11 de Syngenta) », souligne l'ambassadeur. Au passage, Craig Stapleton regrette que Sarkozy n'ait pas tordu le cou au principe de précaution, comme le suggérerait la commission Attali sur la compétitivité de la France.

Mais qui a mis dans la tête de l'ambassadeur américain cette chouette idée de représailles ? Un syndicat agricole français ! C'est écrit noir sur blanc dans le mémo : « Les partisans des biotechnologies en France, comprenant le syndicat agricole (texto : "the farm union"), nous ont dit que les rétorsions étaient le seul moyen de faire évoluer la position française sur la question. » Quel est donc ce syndicat agricole qui conseille à une puissance étrangère des mesures de rétorsion contre son propre pays ? La Coordination rurale ? Ils n'ont ja-

mais été de chauds partisans du transgénique. La Confédération paysanne ? Impensable. Ce syndicat, dont José Bové a été le porte-parole, est farouchement anti-OGM. La FNSEA, qui a raflé 55 % des voix aux dernières élections professionnelles ? Interrogé par « Le Canard », le chanfre de l'agriculture intensive jure, la main sur le cœur, n'avoir jamais soufflé une telle idée aux Américains : « Jamais personne n'a été mandaté à la FNSEA par le conseil d'administration pour peine de démarche. » On les croit sur parole. Surtout qu'en 2007, l'année du fameux télégramme, Xavier Beulin, alors numéro 2 de la FNSEA chargé de l'international, déclarait : « La FNSEA a une position d'ouverture sur la question des OGM. » Tout en ajoutant : « S'il y avait des risques avérés, l'Etat aurait déjà pris certaines mesures. » Pour la

petite histoire, c'est ce même Xavier Beulin qui est devenu, le mois dernier, le patron du syndicat (voir le « Conflit » ci-dessous). Une chose est sûre, les Américains ne sont pas près de lâcher le morceau sur la culture transgénique en Europe. Dans son mémo, Stapleton annonce la couleur : « Nous ne devrions pas être prêts à céder sur la culture, compte tenu de l'importance de nos activités commerciales de plantation de semences en Europe et parce que les agriculteurs, une fois qu'ils ont expérimenté la biotechnologie, deviennent ses plus ardents supporters. » Justement, la Commission européenne doit bientôt se pencher sur le cas de trois maïs transgéniques interdits en France (le MON810 de Monsanto, le Bt11 de Syngenta et le 1507 de Pioneer). Cette fois, ça risque d'être pour notre pomme...

Professeur Canardeau